



Château-d'Oex, le 24 février 2011

Alpes vaudoises 2020 ?

le point sur un chantier important de la politique cantonale du tourisme

En 2003 le Conseil d'Etat a pris des décisions en matière de politique de soutien aux remontées mécaniques. Basées sur le fameux « rapport Furger » elles ont suscité la controverse dans notre région. En 2009, face aux montants annoncés pour les investissements des domaines skiables des Alpes vaudoises et face à différentes problématiques confrontées par le tourisme de cette région le Département cantonal de l'économie a mis en route différents chantiers qui devraient aboutir cette année au rapport « Alpes vaudoises 2020 ». Ce rapport a été annoncé par le Conseil d'Etat comme base de sa prochaine politique de soutien au tourisme de notre région, et en particulier aux remontées mécaniques.

Importantes pour notre économie régionale et imbriquées dans une réflexion générale sur la politique d'appui du Conseil d'Etat au développement économique, les implications de cette vision stratégique « Alpes vaudoises 2020 » sont très larges. Outre la rationalisation des domaines skiables, et son implication sur les finances cantonales et communales, ce travail est basé sur la diversification touristique, la restructuration des organisations responsables du développement de l'offre et du marketing touristique. Les relations avec l'hébergement touristique, avec les aspirations de la population (notamment pour le logement) ou l'évolution du climat sont aussi abordées.

La définition d'une politique du tourisme responsable et cohérente implique ainsi plusieurs chantiers et soulève de nombreuses questions ou inquiétudes dans nos régions. Persuadé qu'il est important pour nous de comprendre quelle est la perspective de travail du canton, le comité de Pays-d'Enhaut Région a souhaité que le Service de l'économie, du logement et du tourisme fasse une information publique sur « Alpes vaudoises 2020 ». Il ne s'agit pas de présenter un document final, qui n'est pas encore rédigé, mais d'exposer les motivations du Canton, les différentes études en cours et de répondre aux questions des gens.

Les divers projets régionaux réalisés ou en cours dans le domaine du tourisme, en lien plus ou moins direct avec « Alpes vaudoises 2020 », seront également passés en revue : Fonds régional d'équipement touristique, regroupement des Offices du tourisme du Pays-d'Enhaut, étude sur les résidences secondaires...

Cette séance d'information publique aura lieu le jeudi 3 mars à 20h à la salle du conseil communal de Château-d'Oex (voir annonce). Une belle opportunité pour les acteurs du tourisme, les personnes prêtes à s'engager dans les futures autorités de nos trois communes et les citoyens de se renseigner et de s'exprimer sur des enjeux importants pour l'avenir de notre région. Que toute personne intéressée se sente la bienvenue.

François Margot, conseiller régional

Les articles « La Région informe » publiés dans le Journal du Pays-d'Enhaut sont disponibles sur www.pays-denhaut.ch, où on peut mettre des commentaires.